

Arts plastiques, visuels et de l'espace

TEXTES ET CRÉATION LITTÉRAIRE

Profil d'enseignement — 2^e cycle

Année académique
2020 - 2021

Sous réserve de modifications

Référentiel de compétences des études supérieures de Accessoires en Fédération Wallonie Bruxelles

Le grade de **master** en Arts plastiques, visuels et de l'espace, cursus Textes et création littéraire, est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en Textes et création littéraire faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

TEXTES ET CREATION LITTERAIRE

2020 — 2021

En rouge, AA accessibles aux étudiants inscrits à l'ULB dans la filière de Langues et lettres françaises et romanes

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE1 TCL	ATELIER 1	1 + 2			
	AA1 TCL		15	225	12,50%
	AA2 TCL		10	150	8,33%
	AA3 TCL		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		30	450	25,00%
UE2 TCL	ATELIER 2	1 + 2			
	AA4 TCL		24	360	20,00%
	AA5 TCL		6	90	5,00%
	AA6 TCL		6	90	5,00%
	Référentiel de compétences : 2-3-4-5-6		36	540	30,00%
UE3 TCL	TRANSDISCIPLINARITE	1			
	AA7.1 TCL		10	150	8,33%
	AA7.2 TCL				
	Référentiel de compétences : 5-6		10	150	8,33%
UE4 TCL	COURS SPECIFIQUES 1 (La Cambre)	2			
	AA8 TCL		5	75	4,17%
	AA9 TCL		5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2		10	150	8,33%
UE5 TCL	COURS SPÉCIFIQUES 2 (ULB)	1			
	15 crédits à choisir parmi les cours suivants:				
	FRAN-B456		5	75	4,17%
	FRAN-B516		5	75	4,17%
	FRAN-B205		5	75	4,17%
	FRAN-B545		5	75	4,17%
			5	75	4,17%
	Référentiel de compétences : 1-2-3		15	225	12,50%
UE6 TCL	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 1	1			
	AA10 TCL		2	30	1,67%
	AA11 TCL		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 4, 5		4	60	3,33%
UE7 TCL	COURS GÉNÉRAUX DE TRONC COMMUN 2	2			
	AA13 TCL		2	30	1,67%
	AA14 TCL		2	30	1,67%
	AA15 TCL		2	30	1,67%
	AA** TCL		2	30	1,67%
	AA12 TCL		2	30	1,67%
	Référentiel de compétences : 2-7		10	150	8,33%
UE8 TCL	SÉMINAIRE, au choix	2			
	AA16 TCL		5	75	4,17%
	AA17 TCL				
	Référentiel de compétences : 7		5	75	4,17%
Total			120	1800	100%
				1800	

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Le **Master en Textes et Création Littéraire de l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre** propose un programme de formation aux étudiants qui visent à faire des métiers du texte et de la création littéraire leur avenir professionnel. Il s'adresse principalement aux jeunes écrivains et, plus généralement, à l'étudiant qui souhaite professionnaliser sa démarche artistique en lien avec la pratique de l'écrit en la confrontant à d'autres écrivains, à des éditeurs et à des professionnels reconnus de la littérature, l'informer et l'enrichir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Considérant le travail du texte et ses différentes formes comme des expressions majeures de l'homme à travers l'histoire, et les littératures des différents continents comme un art à part entière dans le champ des pratiques artistiques contemporaines, ce Master s'inscrit dans une démarche ouverte de production, de réflexion et d'instruction de l'écrit dans un monde en devenir.

UE1 TCL : Atelier 1

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 30
Prérequis : N/A
Corequis : N/A

AA1 TCL – Textes et création littéraire : Atelier

15 crédits
Activité obligatoire

Contenu :

L'objectif est que chaque participant circoncrive et définisse son projet de texte personnel pour l'amener à un nombre de pages et à une construction narrative et formelle suffisants afin que le travail de l'UE Atelier 2 puisse le conduire à l'aboutissement de son manuscrit.

Le cours se construit à partir d'un ensemble d'exercices pratiques selon une logique de projets, dont certains sont propres à l'étudiant et d'autres relèvent de l'exercice collectif. Une série d'intervenants extérieurs, principalement écrivains, apportent également, sur des durées déterminées, une lecture située des travaux en cours, mais aussi des outils méthodologiques informés par leur expérience professionnelle.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants
- Exercices imposés, individuels et collectifs
- Un dispositif de tutorat est mis en place afin de permettre à chaque étudiant d'être suivi personnellement par un éditeur, un écrivain ou un critique en fonction de l'univers qui est travaillé par celui-ci afin de l'accompagner vers l'élaboration de son projet de fin de cursus.

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance approfondie des différentes pratiques textuelles récentes et présentes dans le champ de la littérature et de la fiction
- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont évaluation partielle en fin de 1° quadrimestre : 20 %
évaluation finale en fin de 2° quadrimestre : 30 %
- Évaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

AA2 TCL : Textes et création littéraire : pratiques (Edition, Bibliothèque, Traduction)

10 crédits
Activité obligatoire

Cette activité d'apprentissage vise à enrichir le projet littéraire de l'étudiant sous un angle à la fois pratique et théorique selon trois approches spécifiques qui sont autant de thématiques qui traversent la pratique de l'écrit aujourd'hui. Elle se décline en trois parties données chacune par un professeur différent.

Pour chacune des parties l'étudiant est amené à se saisir du contenu théorique amené par le professeur et des échanges qui auront lieu durant l'atelier pour produire un texte original qui sera dans

un second temps commenté et travaillé par l'ensemble des étudiants ainsi que par le professeur qui aura également en charge son évaluation.

1. Edition (20h)

Contenu :

Perspective sur l'édition contemporaine, le travail avec l'éditeur – de l'acceptation d'un manuscrit à sa publication et sa promotion. Quels sont les enjeux de la publication d'un premier roman ? Dans quel régime d'édition du livre s'inscrit-il aujourd'hui ? Comment travaille-t-on avec un éditeur un manuscrit avant sa publication et quelle est la nature de la relation entre un auteur et son éditeur ? À partir d'exemples concrets tirés d'une expérience large dans l'édition de littérature contemporaine, l'éditeur rend compte du travail concret et précis que le livre requiert.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire.

- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, travail sur manuscrit...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, commerciale, esthétique et culturelle large - Acquérir une culture générale liée à l'art de l'écrit et ses pratiques - Elargir sa connaissance du monde professionnel, d'acteurs de l'édition, de la littérature et de la critique, ainsi que du circuit de la chaîne du livre

Évaluation : - Evaluation continue (50%)

- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

2. Traduction (20h)

Contenu :

Sur la littérature comme école du vertige, selon l'expression de Camille de Toledo.

Ce cours a pour but de sensibiliser l'écriture de l'étudiant à la diversité des langues. Non pas tant un apprentissage de la traduction et de ses techniques, mais ce qu'écrire en présence de toutes les langues du monde, comme le disait Edouard Glissant, signifie pour un écrivain. Seront principalement mobilisées les notions d'entre-langue, et de la traduction comme langue des langues.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage : - Replacer la pratique d'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large

- Développer une sensibilité à la pensée de la traduction et de ses implications dans la construction d'un monde commun et multiculturel.

- Instruire sa pratique de l'écrit et approfondir les régimes de narration par une conscience aigüe des enjeux de la traduction.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)

- Texte de création remettre (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

3. Bibliothèque (20h)

Contenu :

Cette troisième série de cours a pour objectif de mobiliser l'étudiant sur l'idée de bibliothèque, la sienne, celle qu'il se constitue. Faire prendre conscience qu'on écrit en présence de toutes les

langues, mais aussi des littératures, et du savoir. Un écrivain est avant tout un lecteur, il organise une traversée dans les œuvres du passé. Les notions d'influences, d'inspirations, de plagiat, de pastiches seront traitées. Mais le cours abordera de façon plus approfondie le rapport de la fiction et du récit au savoir, et plus précisément aux sciences humaines. Depuis quelques années, philosophie, science sociale, études du genre et postcoloniales sont des lieux de travail de la littérature.

Méthode : - Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire - Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Se positionner comme lecteur dans le travail de l'écriture
- Savoir éclaircir ce qui me constitue comme auteur à partir des œuvres du passé
- Connaître les liens de plus en plus prégnants entre la littérature et les sciences humaines, et la dimension critique, sociale et politique de la littérature.

Évaluation : - Évaluation continue (50%)

- Texte de création à remettre (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

AA3 TCL. Textes et création littéraire : Hors livre (espace et paroles)

5 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Depuis de nombreuses années, le texte et la littérature rentrent en dialogue avec les espaces de la scène ou de l'exposition, en témoigne par exemple, un festival comme Extra au Centre Pompidou. Communément appelées « littérature hors livre », ces pratiques visent à s'étendre et à redéfinir en retour une partie du travail de l'écrivain, y compris dans ses aspects économiques. En dialogue avec les arts plastiques, du théâtre et de la performance, voire de l'image, ces formes hybrides se développent de plus en plus comme une part constituante de la définition de la littérature, le livre n'était plus le seul témoin d'un travail de création littéraire.

Ce module a pour but de donner à l'étudiant un panorama de cette évolution récente avec pour fin de le conduire à donner lui-même à son projet une traduction, une transposition, une déclinaison de son travail développé au sein de l'atelier dans cette zone du « hors-livre ».

Cet exercice est d'autant plus important qu'il sera le lieu de préparation privilégié de son exercice de présentation pour son jury de fin d'année.

Méthode :

- Cours ex-cathedra, échange avec l'auditoire, travail en atelier avec différents intervenants (acteurs, lecteurs, metteur en scène, programmateurs...)
- Selon les cas projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, répétitions, présentations..
- Travail hors de la classe avec rendu régulier

Acquis d'apprentissage :

- Savoir sortir du livre pour se constituer comme auteur et passeur d'un univers en dialogue avec les arts du son, de l'image ou de l'espace.
- Connaître les différentes pratiques contemporaines liées au texte et les redéfinitions de l'écrivain et de la littérature qu'elles impliquent.
- Etre parfaitement instruit des réseaux, programmations, festivals, musées promoteurs de ces changements dans leur aspects économiques, critiques et symboliques.

Évaluation :

- Évaluation continue : 50 %
- Evaluation par le jury artistique de fin d'année : 50 %

Langue d'enseignement :

- Français

UE2 TCL Atelier 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 36

Prérequis : UE1 TCL (Atelier 1)

Corequis : N/A

AA4 TCL. Travail artistique de fin d'études

24 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Dans le prolongement de l'Atelier 1, l'étudiant poursuit son manuscrit, le retravaille, le corrige et l'achève avec un encadrement plus serré et individualisé. S'articulant moins que l'Atelier 1 sur des exercices collectifs cet atelier ne mobilise plus la classe dans son ensemble à chaque session de travail, mais privilégie des échanges groupés au service du manuscrit, des sessions de lectures, et invitations ponctuelles d'intervenants en fonction des besoins précis des étudiants. Cette partie de l'atelier est également le lieu d'une professionnalisation en requérant de la part de l'étudiant un engagement actif dans le monde des revues, des festivals, des rencontres littéraires, de l'édition et de la critique. Il lui est demandé de terminer son ouvrage et de se constituer en conséquence comme auteur capable d'avoir une vision précise du contexte littéraire et artistique dans lequel il souhaite s'inscrire afin de porter son travail en dehors du monde de l'école.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'enseignants et d'intervenants
- Retours réguliers et précis, personnalisés sur le manuscrit de l'étudiant.
- Session de travail dialogique en petit groupe.
- Le dispositif de tutorat se prolonge et s'affine afin de le rendre absolument utile à la vie du livre après l'école (édition, revue, critique, etc;)

Acquis d'apprentissage :

- Capacité de produire une forme narrative et un dispositif textuel sur une longueur conséquente
- Aboutissement d'un travail d'écriture fini, corrigé et prêt à circuler auprès des éditeurs et programmeurs
- Professionnalisation du travail de l'écriture
- Connaissance fine du champ de l'édition et des interlocuteurs indispensables.
- Développement de l'esprit critique
- Capacité à constituer un réseau de collaborations professionnelles et à présenter son travail selon des modalités adaptées au contexte

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

AA5 TCL. Travail de fin d'études : dossier

6 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Cette activité d'apprentissage concerne l'archive, la trace et le document, le site de fabrication du livre. En analysant à titre d'exemples l'archive de certains écrivains, en ligne ou à l'IMEC (l'institut mémoire de l'édition contemporaine où un déplacement est organisé) l'étudiant considère son propre atelier et

lui trouve une forme de monstration. Échange de mails, versions antérieures de manuscrits, dialogue avec son tuteur, note de lecture de pairs, de critiques ou d'éditeurs, écriture parallèle, journaux, blogs, etc., il s'agit de sensibiliser l'étudiant à tous le processus de création d'un livre et à le rendre à même de constituer une archive de son propre travail qu'il sera capable de mettre en lien avec le livre achevé. Ce travail permet de rendre compte de la démarche, d'un univers en dialogue avec les autres disciplines et de le situer dans un parcours artistique.

Méthode :

- Travail personnel en grande partie réalisé en dehors de l'école, ou en déplacement de l'atelier mais avec rendu ponctuel.

Acquis d'apprentissage :

-Connaissance des méthodes et lieu de l'archivage
-Sensibilisation à la génétique des textes et à la conservation des manuscrits
-Capacité à ordonner son propre travail d'écriture

Évaluation :

- Evaluation continue et sur rendu : 50 %
- Evaluation par un jury artistique en fin d'année : 50 %

Langue d'enseignement :

- Français

AA6 TCL. Travail de fin d'études : présentation spécifique

6 crédits

Activité obligatoire

Contenu

Cette activité se rapporte à tout ce que l'étudiant mobilise pour réaliser son jury de fin d'année qui consiste en l'achèvement de son livre, son dossier mais aussi en une présentation orale, scénique ou autre qui lui permettra de communiquer la qualité de son travail, son ambition et son univers auprès du jury artistique.

Elle est la suite logique du module « hors livre » de l'Atelier 1, et en constitue l'aboutissement par un travail précis et fini qui témoigne des différentes pratiques hors livre actuelles et d'une approche originale.

Méthode :

- Travail en atelier, encadré par une équipe d'intervenants du monde de l'image, de la scène, de la performance
- Retour régulier et précis, personnalisé sur le travail de l'étudiant

Acquis d'apprentissage :

- connaissance des pratiques hors livre actuelles
- mobilisation de ces connaissances pour produire une forme originale en lien avec le travail réalisé en atelier

Évaluation :

- Evaluation continue (50%)
- Evaluation en fin de 2e quadrimestre par un jury artistique, composé principalement d'écrivains et de professionnels de l'écrit (50%)

Langue d'enseignement :

- Français

UE3 TCL. TRANSDISCIPLINARITE

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1

Nombre de crédits : 10

Prérequis : NA

Corequis : NA

Dans cette unité d'enseignement, l'étudiant choisit soit le Module transdisciplinaire, soit un Caso (Cours artistique de soutien à l'option). L'objectif de cette activité au programme est de donner à l'étudiant un cadre d'expérimentation, de pratique et de référence artistique en dehors de son cursus d'atelier principal. Il explore d'autres champs, convoque de nouvelles dynamiques d'expression en lien avec son propre projet personnel, qu'il nourrit à cette occasion au contact d'autres référents et d'autres réseaux d'intervenants.

AA7.1 TCL. Module transdisciplinaire

10 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre des UE Atelier 1 et 2, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Les modules sont proposés chaque année selon une offre renouvelée, dans une organisation transversale entre plusieurs ateliers.

Méthode :

- Atelier artistique pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Évaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre

Langue d'enseignement :

- français

AA7.2 TCL. Cours artistiques de soutien à l'option (CASO : 1 cours au choix)

10 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Évaluation par l'équipe pédagogique en fin de premier quadrimestre

Langue d'enseignement :

- français

UE4 TCL. COURS SPECIFIQUES 1 (LA CAMBRE)

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 10

Prérequis : N/A

Corequis : N/A

AA8 TCL. Histoire et actualité des arts : art et littérature

5 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Comment se sont constitués quelque chose comme « l'art » et « la littérature » au cours de l'histoire, leur distinction, comme leurs points de recoupement ? Ce cours part du postulat qu'identifier, dans l'époque des avant-gardes, un âge d'or révolu de la conversation entre art et littérature est devenu un lieu commun. Il s'agira ici de rompre avec ce lieu commun et de montrer, par la généalogie et dans le présent, la richesse d'un dialogue ancestral et bien vivant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra suivi d'un échange avec l'auditoire
- Selon les cas, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Replacer la pratique de l'écriture dans une perspective historique, esthétique et culturelle large
- Approfondir les notions de narration, de récit, d'histoire, de fiction qui sont au cœur d'un travail et d'une réflexion sur les enjeux de la littérature, de l'art et de la création.

Évaluation :

- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :

- Français

AA9 TCL. Textes et création littéraire : Formes du texte

5 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Ce cours s'inscrit en dialogue avec « Art et littérature », il vise non plus à considérer la littérature comme un corpus constitué mais à rouvrir, à partir des pratiques contemporaines, des aspects

généalogiques et morphologiques du texte considéré comme un matériau qui a pu se déployer sur de multiples supports au cours de l'histoire.

Méthode :

- Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :

- Connaissance historique des différentes formes que le texte a pu prendre au cours de l'humanité (de l'inscription au néon de l'art contemporain)

- Capacité à rouvrir une histoire de la langue et du récit au regard des cultures et des époques.

Evaluation :

- Examen écrit ou oral en fonction du professeur en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :

- Français

UE5 TCL. COURS SPECIFIQUES 2 (ULB)

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1

Nombre de crédits : 15

Prérequis : N/A

Corequis : N/A

Cette unité d'enseignement fait l'objet d'un partenariat de coorganisation avec l'ULB. Les étudiants choisissent 15 crédits parmi les activités d'apprentissage suivantes. Ces cours universitaires (centrés sur la transmission mais surtout sur l'analyse et la recherche) nourrissent le parcours de l'étudiant du Master en Textes et création littéraire dans sa compréhension du paysage esthétique, historique et conceptuel au sein duquel sa démarche artistique prend place.

FRAN-B456 (ULB). Stylistique

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Cadre théorique : origine de la stylistique, stylistique et énonciation

Outils méthodologiques : temps, personne, espace, modalisations, figures de style

Corpus : littérature du deuil (de l'éloge au témoignage)

Méthode :

Cours ex cathedra

Travaux personnels de type séminaire

Acquis d'apprentissage :

Construire des savoirs spécifiques au domaine

Initier à la lecture critique de textes

Méthodologie et outils spécifiques de l'analyse stylistique

Evaluation :

Une présentation orale d'un ouvrage pendant le cours (50%)

Un examen oral à l'issue du quadrimestre (50%)

Langue d'enseignement :

Français

FRAN-B516 (ULB). Littératures contemporaines

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Partant du constat que les littératures francophones invitent naturellement à repenser le « fait littéraire » (qu'il s'agisse de sa production, réception, interprétation, diffusion, institutionnalisation ou historiographie) hors du cadre strictement national, ce cours s'inscrit dans les recherches les plus innovantes dans le domaine des littératures écrites en français. Sur base d'un corpus mixte, c'est-à-dire d'œuvres produites en français par des écrivains d'origine française, belge, suisse, québécois, maghrébine, subsaharienne et centrale (RDC en particulier), le cours a pour ambition de remettre en question l'opposition traditionnelle entre littérature française et littératures francophones (y compris postcoloniales) en favorisant le dialogue entre ces œuvres tout en prenant acte de leurs spécificités socio-historiques. Le dialogue a comme point de départ une thématique spécifique (l'écriture de la guerre, la vision de l'Afrique/de l'Europe, la colonisation et ses suites, etc.).

Méthode :

Après les séances théoriques « ex cathedra » et sur base de la lecture préalable des œuvres imposées, les étudiants, de façon individuelle ou collective, orale ou écrite, sont invités à répondre, au cours de chaque séance, à des questions précises qui visent l'exploitation de la théorie en vue de l'interprétation du texte. Par exemple, en quoi ce texte peut-il être considéré comme moderne/postmoderne ? En quoi l'approche postcoloniale permet-elle de renouveler l'interprétation d'auteurs "canoniques" comme Camus, Sartre ou Gide ? En prévision de la venue éventuelle d'écrivain.e.s ou de critiques, il sera exigé des étudiants qu'ils préparent des questions pertinentes combinant leur assimilation de la théorie avec leur connaissance de l'œuvre de l'écrivain(e) invité(e) (lectures imposées).

Acquis d'apprentissage :

(1) Approfondir des savoirs spécialisés : comprendre et maîtriser les concepts spécifiques à la littérature de langue française ; (2) prendre en compte la complexité des phénomènes culturels et s'ouvrir à la multiculturalité ; (3) produire un travail scientifique original par le choix du sujet et de la/des méthode(s) d'investigation, construire une problématique cohérente, formuler des hypothèses, analyser, interpréter ; (4) communiquer et transmettre en élaborant un discours clair et construit, en argumentant et en se servant du langage propre à la discipline ; (5) apprendre à agir en professionnels : mettre en œuvre les capacités d'analyse, de synthèse, de mise en contexte, de rigueur, de cohérence, faire preuve d'esprit critique, d'autonomie et du sens des responsabilités ; (6) se construire des valeurs en favorisant la compréhension d'individus et de groupes d'opinions et de cultures différentes.

Évaluation :

Examen écrit en fin de quadrimestre

Langue d'enseignement :

Français

FRAN-B205 (ULB). Théories du récit

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Aperçu des orientations théoriques de la critique contemporaine. Un ou deux ouvrages littéraires forment le support des réflexions théoriques.

Méthode :

Cours ex cathedra

Acquis d'apprentissage :

Former les étudiants aux méthodes et aux théories en usage dans les études de langues et lettres, principalement françaises et romanes, et leur fournir les moyens de rédiger au mieux leurs travaux écrits.

Évaluation :

Examen écrit

Langue d'enseignement :
Français

FRAN-B545 (ULB). Intermédialités

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Si les écrivains se sont laissés captiver par la photographie, au point, parfois, de passer derrière l'objectif, ils ont, depuis l'apparition de ce médium, entretenu avec cette technique nouvelle un rapport ambivalent, mais productif, fait de fascination et de répulsion. C'est cette relation, depuis 1840 jusqu'à nos jours, entre rivalité et complémentarité, qui fera l'objet du cours, à travers six exemples commentés, issus de périodes et de contextes nationaux différents. Il s'agira de chercher à comprendre comment, depuis le XIXe siècle, à partir d'une révolution technique, s'est formée une « idée de la photographie », ou un « imaginaire photographique » auquel la littérature a apporté sa contribution, mais aussi comment les œuvres littéraires ont été conduites à redéfinir leurs contenus et leurs règles sous la pression de la photographie, voire à l'intégrer au sein du livre.

Le cours « Intermédialités » vise à parfaire la capacité critique des étudiants vis-à-vis de formes littéraires ou artistiques hybrides, à étudier le fonctionnement des rapports entre texte et image, et à leur fournir les outils d'analyse nécessaires à la compréhension et à l'examen d'une part considérable de la littérature ancienne ou contemporaine caractérisée par des pratiques intermédiatiques ou crossmédias.

Méthode :

Méthode mixte reposant sur une part de cours ex-cathedra qui concerne les enseignements des titulaires, l'apport éventuel de conférenciers extérieurs et la rencontre de créateurs, la visite d'expositions

Acquis d'apprentissage :

Etude du fonctionnement intermédiatique de formes littéraires ou artistiques, sensibilisation à la critique et à l'évolution sociologique du médium bande dessinée ou des littératures illustrées.

Pré-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Connaissances en « Théorie de la littérature », « Histoire de la littérature », en « Histoire de l'art » et « Théories de l'art »

Évaluation :

Travail écrit individuel ou collectif / examen oral.

Langue d'enseignement :
Français

UE6 TCL. COURS GENERAUX DE TRONC COMMUN 1
--

Niveau de certification : 7

Nombre de crédits : 4

Quadrimestre : 1+2

AA10 TCL. Actualités culturelles : société (1)

2 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions,

happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au biopolitique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

AA14 TCL. Droit : droit d'auteur (1)

2 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.

Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.

Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples

Durée et titularité du droit d'auteur.

Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'« affaires judiciaires ».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de

les commercialiser ;

- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

UE7 TCL. COURS GENERAUX DE TRONC COMMUN 2

Niveau de certification : 7

Nombre de crédits : 10

Quadrimestre : 2

AA13 TCL. Actualités culturelles : Société (2)

2 crédits

Activité obligatoire

Pré-requis : AA10 TCL

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité.

La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de Monuments d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :
Français.

AA14 TCL. Droit : droit d'auteur (2)

2 crédits

Activité obligatoire

Pré-requis : AA11 TCL

Contenu :

Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.

Les contrats : en général (art. XI.167. CDE) et les contrats règlementés.

Internet et les nouvelles technologies

Droit fiscal et droit de suite. Droits voisins et procédures. Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte légal (le Code de Droit Economique) sur le droit d'auteur et une série d'«affaires judiciaires».

Acquis d'apprentissage :

Capacité à exploiter ses créations... sans se faire exploiter.

Conscience des conséquences juridiques de l'exercice de ses droits : Internet , aspects fiscaux.

Connaissance des procédures en cas de litige.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :
- français.

AA15 TCL. Philosophie : esthétique

2 crédits

Activité obligatoire

Contenu :

Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).

Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

Cours ex-cathedra.

Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.

Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.

Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

Français.

AA TCL. Histoire et actualité des arts (2 cours au choix)**

4 crédits (2 par cours)

Activité obligatoire

Contenu :

Les cours abordent de manière chronologique l'histoire des arts relevant des domaines de l'architecture, de la musique, du cinéma et des arts du spectacle, de la révolution industrielle à aujourd'hui, en suivant la piste de la recherche de la modernité et en soulignant les liens avec l'histoire de l'art et du design.

Cours proposés :

1. Histoire et actualité des arts : architecture
2. Histoire et actualité des arts : contemporary art (EN)
3. Histoire et actualité des arts : arts de la scène
4. Histoire et actualité des arts : cinéma
5. Histoire et actualité des arts : musique
6. Histoire et actualité des arts : art contemporain (FR)

Méthode :

Cours ex-cathedra.

Selon les cas, visites in situ, projections, séances d'écoute, lectures de textes critiques.

Acquis d'apprentissage :

Acquisition de connaissances générales en histoire comparée des arts.

Capacité à mettre en relation les mouvements artistiques et les enjeux –sociopolitiques, culturels et artistiques– des différents domaines de création.

Évaluation :

Evaluation en fin de quadrimestre.

Langue d'enseignement :

Français ou Anglais selon le cours choisi

Sources :

Syllabus.

AA12 TCL. Sciences humaines et sociales : Anthropologie de l'art

2 crédits, 30h

Activité obligatoire

Contenu :

Le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (l'expression est de Hal Foster) dans l'art

contemporain, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, « d'appropriation culturelle » et de postcolonialité.

Méthode :

Le déroulé du cours est de type thématique, avec lecture critique de textes (et participation active des étudiants sous forme de séances de séminaires-débat), illustration de chaque thématique par une œuvre d'art contemporaine, visionnage de vidéos, visites urbaines et visites d'institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une vision pertinente de la discipline anthropologique, de ses enjeux contemporains et de ses méthodes, en mettant l'accent sur les liens avec les différentes disciplines enseignées à La Cambre.
- Situer l'anthropologie et les questions d'études postcoloniales dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Évaluation :

- Type d'évaluation : présentation orale en cours + examen écrit à l'issue du 2e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

Français ou Anglais

UE8 TCL. SEMINAIRE

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 2

Nombre de crédits : 5

Prérequis : -

Corequis : -

AA16 TCL. Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 1

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Le module 1 du séminaire

entreprend d'échafauder un état des lieux du contexte professionnel de l'art d'un point de vue local et global, et accompagne l'étudiant dans sa recherche d'identification à une scène en particulier.

Il vise à autonomiser l'étudiant en lui donnant à la fois des outils pratiques et réflexifs, l'incitant à se positionner comme acteur proactif dans le monde de l'art.

Lors de séances avec des invités, le module 1 du séminaire aborde différentes approches du champ d'action des artistes prenant comme modèle les artists run spaces et les collectifs. Nous aborderons également la question de la place de l'artiste dans le marché de l'art.

Le module 1 du séminaire repose sur un certain nombre d'apprentissages techniques relatifs à la communication du travail de création : prises de vue photographiques, CV et portfolios, etc. Ces apprentissages sont conduits par des conférenciers invités et font l'objet de débats critiques.

Chaque étudiant réalise un travail de réflexion écrite : cet exercice pratique souligne l'importance d'une certaine ouverture dans la recherche de références théoriques et dans la construction d'une réflexion écrite. Il amène également l'étudiant à questionner le rapport du langage écrit et réflexif au langage plastique. Le suivi sera assuré par un conférencier invité à la fois dans des séances collectives et individuelles.

Chaque étudiant réalise également, individuellement, un exercice pratique : il s'agit de concevoir un projet à développer en vue d'atteindre l'objectif fixé à la sortie de l'école : une candidature à une formation post-master, à une résidence en Belgique ou à l'étranger, à une bourse ou à un concours ; un dossier pour obtenir des subsides publics ou privés ; un projet d'exposition ou de publication ; la recherche d'un atelier ; etc. Le suivi de cet exercice pratique est individuel.

Le séminaire comprend l'organisation d'un débat public sur une question liée au caractère singulier de la profession. Cette rencontre est ouverte à tous les étudiants de l'école et permet de dialoguer avec

des invités de référence. Tant l'organisation pratique que la conduite effective de cette rencontre-débat se fait avec les étudiants du séminaire, sous la direction d'un des professeurs.

Méthode :

Séances de formation collectives : une participation active est attendue des étudiants.

Séances individuelles (coaching).

Acquis d'apprentissage :

Maîtrise des outils de communication.

Capacité d'organisation et de collectivisation.

Autodétermination et capacité à se projeter dans « l'après école ».

Préparation à la vie professionnelle et réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » d'artiste.

Évaluation :

Évaluation continue par l'équipe enseignante : participation active aux séances de formation (50%).

Finalisation du projet individuel (50%).

Langues d'enseignement :

Français

AA17 TCL. Sciences humaines et sociales : sociologie de l'art (Après l'école) 2

5 crédits

Activité optionnelle

Contenu :

Les métiers de la création sont porteurs d'une vie professionnelle passionnante, tant par le vaste champ d'action qu'ils ouvrent que par l'intensité de leur contenu. Ils n'en sont pas moins dépourvus d'impératifs pragmatiques dont la connaissance s'avère nécessaire à la réussite des projets entrepris. Le séminaire se conçoit comme une préparation active et réflexive à sortir de l'école pour entrer dans l'œuvre. Il fournit des balises en favorisant la rencontre avec la réalité du terrain. Il aborde les principales étapes nécessaires à l'exercice pratique du métier de créateur, sans faire l'économie d'une réflexion théorique et critique sur le monde de l'art et en se construisant sur le dialogue avec les étudiants afin de mieux répondre aux questions qu'ils se posent à la veille de leur diplomation. Les matières abordées sont adaptées aux options représentées, des « beaux-arts » aux « arts appliqués ». On présente notamment le statut (étudiant/employé/indépendant/« statut d'artiste » demandeur d'emploi, informations techniques, juridiques et administratives) ; le monde institutionnel (opérateurs culturels, expositions, biennales, festivals, subsides publics, bourses, concours, résidences, éditions) ; le marché privé (galeries, salles de ventes, collections, subsides privés) ; les initiatives émergentes (collectifs, artist-run spaces, crowdfunding) ; la communication (dossiers, réseaux, médias) ; les services (Guichet des arts, Artist Project, Smart).

Méthode :

Le séminaire se fonde sur des séances collectives de travail abordant chacune un aspect important du métier de créateur. Un enseignement sur le thème choisi est d'abord dispensé, avant qu'interviennent des représentants du monde professionnel invités pour informer les étudiants et répondre à leurs questions. Des professeurs de l'école et d'anciens étudiants viennent témoigner de leur expérience. Un débat collectif s'engage entre toutes les parties en clôture de chaque séance. Les invités sont contactés suivant les matières. Ce sont des professionnels actifs ayant des responsabilités dans les domaines concernés et capable de communiquer une expertise pertinente des principaux enjeux relatifs au thème abordé. Plusieurs séances sont organisées dans la tranche horaire du cours mais à l'extérieur de l'école, afin de rencontrer les acteurs du monde de l'art sur leur terrain.

Un exercice théorique écrit est demandé à chaque étudiant, portant sur une question en rapport avec les enjeux du cours. Il s'agit de mener une enquête approfondie sur, par exemple, un centre d'art, un concours, une bourse, une biennale, une galerie, un collectif de créateurs, etc. : rassembler des sources à son sujet, retracer son histoire, identifier ses acteurs, présenter son fonctionnement actuel, interviewer un de ses responsables à propos du futur, faire l'analyse des points forts et des points

faibles. Le tout à présenter dans un dossier écrit structuré sur le plan du contenu et soigné sur le plan formel.

Acquis d'apprentissage :

- évoluer dans des contextes culturels et socioprofessionnels diversifiés.
- évoluer en-dehors du monde académique.
- débattre et exprimer un point de vue argumenté.
- être préparé à la vie professionnelle.
- communiquer à propos de son travail, y compris à l'écrit, selon des modalités adaptées au contexte
- développer une réflexion critique sur les conditions d'exercice du « métier » de créateur.

Évaluation :

Une participation active est attendue des étudiants, les séances faisant l'objet d'une préparation préalable garantissant la qualité des séances (par exemple une série de questions à poser). Les critères d'évaluation à l'issue du séminaire sont la présence des étudiants, le dynamisme et la qualité de leurs interventions (50%). Les autres critères d'évaluation sont la pertinence du sujet, la qualité de l'enquête, de l'expression écrite et de la présentation formelle (50%).